

ZAÏRE

Amnesty International condamne les exactions commises par l'AFDL à l'encontre de réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre

Index AI : AFR 62/12/97

Amnesty International condamne les actions de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), qui aggravent encore la situation intolérable des réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre.

Selon les informations reçues, environ 80 000 réfugiés ayant établi leurs campements en divers endroits au sud de Kisangani, capitale de la région du Haut-Zaïre, sont extrêmement affaiblis par le manque de nourriture, les maladies et l'épuisement.

« Combien de réfugiés devront encore mourir ou subir des violations des droits de l'homme aux mains de l'AFDL avant que les gouvernements du monde entier et les organisations intergouvernementales ne signifient clairement à l'AFDL qu'elle devra répondre de toute nouvelle mort ordonnée ou cautionnée par ses dirigeants ? » a déclaré Amnesty International le 23 avril 1997.

« La communauté internationale devrait faire pression sur l'AFDL afin que cette dernière reconnaisse aux réfugiés leurs droits fondamentaux, notamment le droit à la vie » a ajouté l'Organisation. « La violation délibérée de ces droits est totalement inacceptable, quelles que soient les circonstances. »

Des organisations humanitaires, dont le Haut Commissariat des nations unies pour les réfugiés (HCR), ont été attaquées et les approvisionnements destinés aux réfugiés ont été pillés par des civils zaïrois, en présence de membres de l'AFDL qui n'ont rien fait pour les en empêcher. L'AFDL a cessé d'assurer la sécurité du ravitaillement assuré par les organisations humanitaires, ainsi que celle de leurs membres. Le manque de sécurité à l'intérieur des camps et sur les itinéraires empruntés par les convois s'est traduit par une interruption de l'assistance humanitaire et les réfugiés, abandonnés à leur sort, succombent à la faim, aux maladies et à l'épuisement.

Amnesty International a appris que pas moins de 90 réfugiés mourraient quotidiennement avant l'interruption de l'aide due aux violences qui ont eu lieu à la fin de la semaine dernière. L'Organisation craint que de nombreuses autres personnes n'aient été massacrées au cours des attaques lancées par des civils zaïrois et par l'AFDL qui lui ont été signalées ces derniers jours. Les organisations humanitaires ayant été exclues des camps, ces violations des droits de l'homme se déroulent en l'absence de tout témoin indépendant.

« L'interruption délibérée de l'aide humanitaire apportée aux réfugiés s'apparente à une forme de traitement cruel, inhumain ou dégradant. Nous attendons de la communauté internationale qu'elle condamne cette attitude et qu'elle appelle l'AFDL à mettre un terme de manière immédiate et inconditionnelle à ce comportement inhumain » a déclaré Amnesty International.

Début avril, l'AFDL a autorisé la mise en place d'un pont aérien afin d'évacuer les réfugiés vers le Rwanda. Néanmoins, d'après les informations recueillies, les autorités rwandaises ont fait savoir qu'elles ne permettraient pas aux réfugiés de regagner directement le Rwanda par avion, bien que la plupart d'entre eux soient originaires de régions proches de l'aéroport international de Kigali. Ces derniers jours, des responsables de l'AFDL ont soutenu que la mise en place à l'heure actuelle d'un pont aérien provoquerait une propagation du choléra au sein de la population zaïroise.

Amnesty International est préoccupée par le fait que les mauvais traitements et les attaques dont sont victimes les réfugiés rwandais semblent s'inscrire dans une campagne de violations

systematiques des droits de l'homme menée par l'AFDL à l'encontre de ces réfugiés. L'Organisation a reçu de nombreux témoignages concordants faisant état d'atteintes aux droits fondamentaux, notamment d'homicides arbitraires et délibérés et de "disparitions", à l'encontre de réfugiés rwandais hutu et de Zaïrois hutu, depuis le début du conflit armé en septembre 1996. Les réfugiés pris pour cibles errent depuis dans les forêts zaïroises pour échapper à leurs agresseurs, mais ne sont plus en mesure de continuer à fuir.

Le 18 avril, s'efforçant manifestement d'entraver encore davantage l'action des organisations humanitaires en faveur des réfugiés, l'AFDL s'est emparée par la force de 60 000 litres de carburant que le HCR gardait en réserve dans la ville de Goma, dans l'est du Zaïre. Ce carburant devait permettre d'aller chercher puis de transporter les réfugiés rwandais. Le même jour, l'AFDL n'a pris aucune mesure pour empêcher le pillage d'environ 120 tonnes de provisions acheminées par les organisations humanitaires jusqu'aux camps. Selon certaines sources, des pillages ont également eu lieu à Kasese. L'AFDL aurait en outre menacé d'interdire l'aéroport de Kisangani aux appareils transportant l'aide humanitaire.

D'après certaines informations recueillies par Amnesty International dans l'est du Zaïre, les responsables de l'AFDL montent la population locale contre les réfugiés et les organisations humanitaires.

Un membre de l'une d'entre elles a déclaré à l'Organisation : « Tout ceci s'inscrit dans le cadre d'une campagne orchestrée par l'AFDL. Ils utilisent leur radio pour accuser les réfugiés de propager le choléra, et pour clamer que les organisations humanitaires aident uniquement les réfugiés rwandais. Ce n'est pas vrai. Nous avons prêté assistance à des personnes déplacées zaïroises et le HCR a rapatrié nombre d'entre elles par avion dans l'est du Zaïre, ce qu'ils refusent aux Rwandais. »

Les organisations humanitaires ont également indiqué à Amnesty International qu'elles craignaient que les attaques contre les réfugiés ne fassent de nombreux morts et ne conduisent un grand nombre de personnes à fuir encore plus au sud, et par là même, à se couper de toute aide.

Amnesty International est également préoccupée par les informations selon lesquelles des dizaines de milliers d'autres réfugiés, toujours cachés dans les forêts où rassemblés en terrain découvert, risquent d'être attaqués par des groupes armés. L'AFDL a considérablement restreint la liberté de mouvement des organisations humanitaires et les meurtres et autres violences qui auraient été commises à l'encontre de réfugiés et de personnes déplacées zaïroises se sont déroulés en l'absence de tout témoin indépendant. Des réfugiés continueraient à se cacher dans certaines zones du nord et du sud de la région du Kivu. D'après les informations recueillies par Amnesty International, certains témoins directs ou indirects d'atteintes aux droits de l'homme s'abstiennent de les signaler par crainte de violentes représailles de la part de l'AFDL I